

MARQUET JEREMIE
 Directeur de l'école Boufflers
 11, rue Saint sauveur
 59000 Lille

à

Tous les membres du conseil d'école :
 Mme l'Inspectrice de la circonscription de Lille1- Centre
 Mme l'Adjointe déléguée aux Politiques Éducatives
 Mme l'Adjointe déléguée aux écoles
 M le Président du conseil de quartier de Lille Centre
 M le conseiller de quartier de Lille Centre
 M le directeur des Actions Éducatives de la ville de Lille
 M le référent de site / M le directeur de la restauration
 Mme la DDEN
 Mmes et Ms les représentants des parents d'élèves
 Mmes et Ms les enseignants de l'école
 M le représentant du RASED

ECOLE BOUFLERS
COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE n°2
MARDI 5 FEVRIER 2019
ANNEE 2018/2019 début : 17h30

Personnes présentes:

parents d'élèves présents : Mme Bouzaïb, Mme Holliet, Mme Lemettre, Mme Girardot, Mme Philippe, Mme Zannier, M Doye, Mme Zon, M Debrauwere

équipe enseignante Boufflers : Mme Lurot, M Chalaud, M Boulard, M Quilleriet, Mme Lecauchois, Mme Steunou, Mme Hary, Mme Koprowski, Mme Sésia, Mme Creton, Mme Le Coutour, M Marquet (directeur)

représentants mairie : Mme Destombes (conseillère de quartier)

DDEN : Mme Sandt (DDEN)

service actions éducatives : Laurent Renault, Sandie Bernard

personnes excusées / absentes : Mme Brun (élue), Mme Lechner (élue), M Hanoh (élu), Mme Luciani (IEN Lille 1 centre), M Turbellin (RASED)

REGLEMENT INTERIEUR

Les goûters : avec la livraison de fruits organisée par la ville, le conseil d'école se pose la question de revenir sur la « tolérance » concernant les goûters individuels ?

Mme Bernard indique que la ville souhaite pérenniser l'opération « un fruit à la récré ». Le conseil d'école salue cette initiative. Il faudra peut-être envisager d'augmenter les quantités s'il est décidé d'interdire les goûters individuels.

Après débat, il est décidé par un vote à main levée de ne rien modifier au règlement intérieur. Néanmoins, une opération de sensibilisation à destination des familles sera mise en place à la rentrée des vacances d'hiver. Elle aura pour but d'inciter les enfants à ne plus venir à l'école avec des goûters manufacturés mais de profiter des fruits mis à disposition.

Le conseil d'école souhaiterait que les fruits soient d'origine « bio », locale et de saison.

Le hall : les animateurs nous demandent de réfléchir à nouveau sur l'interdiction des jeux de balle dans la hall.

Après débat et évaluation des contraintes, il est décidé par un vote à main levée de ne rien modifier au règlement intérieur. Le hall de l'école n'est pas considéré comme étant un gymnase. La cour peut être utilisée pour des jeux de ballon quand il ne pleut pas.

En outre, il a été constaté une augmentation de l'offre des activités (badminton, toupies, tennis de table, puissance 4 géant ...) depuis cette interdiction. De plus, les élèves ont la possibilité de se défouler lors des clubs proposés le soir (judo et footsal).

La sécurité des enfants est mise en avant et Madame Bernard rappelle que l'équipe d'animation n'a pas pour objectif de proposer « des activités accidentogènes ».

Le règlement intérieur de l'école n'est donc pas modifié sur ce point.

Proposition des parents d'élèves d'ajouter un chapitre « discipline des élèves » :

Une transmission de cette proposition avec l'ordre du jour avait été faite. L'ensemble des membres du conseil d'école n'a pas eu le temps d'étudier cette proposition. Cet article doit être finalisé avant d'être abordé en conseil d'école car il est trop long et fastidieux de travailler à sa rédaction à une trentaine de personnes.

Après un vote à main levée, il est décidé de reporter l'étude de cet article. Une commission est constituée afin de rédiger une proposition plus fine et peut-être moins longue qui sera soumise au lors d'un prochain conseil d'école. La commission sera constituée de : Madame Philippe, Madame Holliet, Madame Girardot, Madame Steunou, Madame Lecauchois, Madame Lurot et Madame Koprowski.

Proposition des parents d'élèves d'ajouter un chapitre « Droits et obligations des membres de la communauté éducative »

Cette proposition est issue du « Règlement type départemental ».

Il est rappelé que, dans le « préambule » du règlement intérieur de l'école, il est écrit « réalisé conformément au règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires dont l'intégralité est consultable sur le site de la DSDEN. »

Après débat, il est décidé par vote à main levée d'introduire ce paragraphe au règlement intérieur de l'école. Néanmoins, le conseil d'école craint que la longueur de texte ajouté freine les usagers à lire le règlement de l'école qui doit aussi rester accessible aux élèves. Un paragraphe 9 nommé « droits et obligations des membres de la communauté éducative » sera donc inséré mais seul le titre apparaîtra. Il sera suivi d'un lien direct vers le site de la DSDEN et la page du règlement type départemental.

PREVISION DES EFFECTIFS RENTREE SEPTEMBRE 2019

CM2 : 51

CM1 : 60

CE2 : 51

CE1 : 50

CP : 44

soit un total de 256 élèves

Cette année, le bassin de vie Pouchins-Lalo et Wicar-Boufflers est commun.

Ceci permettra à chaque famille de demander une inscription dans l'école désirée. Une incitation forte à poursuivre un parcours cohérent dans le même groupe scolaire reste de mise.

Lors de la réunion en mairie du 26 novembre dernier, un risque de déséquilibre entre les deux groupes scolaires a été évoqué.

Questions des représentants de parents :

Quelles sont les difficultés rencontrées dans les classes à fort effectif ? Quels sont les effets sur les apprentissages et sur la réussite de tous les élèves dans ces classes ?

On ne peut pas encore évaluer l'impact de la fermeture du point de vue des résultats scolaires. Une première analyse pourra être faite après un an soit à la rentrée de septembre 2019. Les évaluations de circonscription CM1/CM2, les évaluations nationales de CP et CE1 et certaines évaluations des classes de CE2 (BATELEM) réalisées chaque année pourront apporter un éclairage sur cette question dès le premier conseil d'école de l'année 2019/2020.

Néanmoins, il a été reconnu dernièrement par le ministère de l'Éducation Nationale que les classes à faible effectif (CP et CE1 à 12) obtenaient de meilleurs résultats que lorsqu'elles étaient à 25 élèves.

De plus, les enseignants évoquent le manque de temps accordé à chaque élève.

Il y a plus de bruit et l'ambiance de classe est moins sereine.

Il est plus difficile de se dégager du temps pour gérer l'hétérogénéité et les élèves à Besoins Éducatifs Particuliers (ULIS et UPE2A).

Quels sont les projets de changement de structures des écoles élémentaires dans notre circonscription ? Monsieur Marquet n'a pas d'information à communiquer sur ce sujet.

LA LIAISON GRANDE SECTION - CP

Monsieur Marquet rappelle les deux axes communs des projets des écoles Wicar et Boufflers.

Les documents présentés se trouvent en page 15 et 16 de notre projet d'école disponible sur notre site internet.

Les enseignants de CP exposent les actions retenues et leurs modalités de mise en œuvre.

Comme chaque année, les enseignants de Grande Section et de CP se réunissent régulièrement afin d'assurer un parcours scolaire cohérent et sécurisé aux élèves du groupe scolaire.

Les élèves de Grande Section et de CP travailleront ensemble lors de la « semaine des mathématiques » en mars 2019 et la « semaine de la lecture ».

En juin, les élèves de maternelle seront accueillis par groupes de 2 ou 3 sur une demi-journée dans une classe de CP. Ils travailleront avec les élèves de Boufflers et prendront connaissance des habitudes de travail à l'école élémentaire.

Les élèves de CP proposeront deux représentations aux élèves de GS : les élèves de Madame Lurot présenteront un spectacle de marionnettes et les élèves de Monsieur Quilleriet une pièce de théâtre.

Les cloisons provisoires en placoplâtre permettent d'isoler la zone en travaux de l'école élémentaire et maternelle :

- Une dépose de ces cloisons provisoires sera nécessaire pour réaliser certains travaux. Ils seront réalisés pendant des vacances scolaires afin que les enfants n'aient aucune vue ni aucun accès sur la zone en travaux.
- Il est demandé de condamner les 3 marches d'accès à l'entrée de l'école maternelle afin d'inviter le public à emprunter la rampe handicapée et de s'éloigner de l'entrée du chantier.
- La base de vie (modules pour le réfectoire et les sanitaires) est installée rue Debierre depuis le 4 février
- Une zone chantier est installée depuis le 5 février entre l'entrée de l'école élémentaire et de l'école maternelle (zone de stockage tampon et benne).
- Aucun centré aéré n'est prévu sur le groupe scolaire pendant les vacances scolaires d'hiver, de printemps et d'été 2019.

Les horaires d'accès au chantier et de livraison sont donc modifiés :

- Périscolaire : de 7h à 8h40 - de 16h15 à 18h30
- Écoles : de 8h25 à 12h - 13h40 à 16h35
- Mercredi : activités périscolaires, les livraisons sont possibles toute la journée
- Livraisons chantier les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 7h à 8h puis à partir de 17h
- Livraisons chantier les mercredis : toute la journée

La base de vie du chantier a été réinstallée les 4 et 5 février.

Depuis que les travaux ont repris, il y a de nombreuses nuisances (bruit de percement et de destruction).

Toutes les classes ne sont pas impactées de la même manière en fonction de leur localisation.

Des réunions de chantier régulières seront tenues afin d'évaluer les nuisances occasionnées.

Les représentants de parents d'élèves souhaitent être avertis d'éventuels retards de travaux.

Le timing sera tenu et la réouverture du restaurant scolaire se fera pour le jour de la rentrée 2019.

Les représentants de parents souhaitent une communication officielle à l'ensemble des familles fréquentant l'école par le biais du Pass Famille.

Les représentants de parents d'élèves interpellent la municipalité au regard du temps accordé aux élèves pour prendre leur repas et de l'utilisation fréquente d'assiettes en plastique.

Madame Bernard rassure le conseil d'école : toutes les dispositions sont prises par l'équipe d'animation afin d'assurer un temps suffisant aux élèves pour se restaurer. Elle explique que le restaurant de l'école Lalo a subi une panne de lave-vaisselle. Les services de la restauration scolaire réfléchissent pour avoir une réserve de vaisselle qui serait mise à disposition et lavée en cuisine centrale en cas de panne de lave-vaisselle.

Les représentants de parents posent aussi la question des déchets issus des repas.

Il y a une valorisation organique de ces déchets.

L'ESPACE EDUCATIF

Monsieur Renault énumère les actions et activités prévues dans le projet de site:

- clubs du soir : Footsal, club pixels, imaginarium, club judo et jeux d'opposition
- activités : badminton, shifumi géant, jeux sportifs, tennis de table, jeux de société et jeux créatifs

Les parents posent la question de la diffusion de musique par les animateurs de la pause méridienne.

Monsieur Renault rappelle que seules les musiques et chansons à destination des enfants sont autorisées. Une mise au point est faite lors de chaque réunion de l'équipe d'animation. Pourtant, les représentants de parents constatent, avec le retour de leurs enfants, que certaines musiques inappropriées et inadaptées sont toujours diffusées sur le temps de midi. De même, les représentants de parents interpellent les responsables des temps périscolaires sur l'utilisation abusive et répétée des téléphones portables par certains animateurs.

Ils souhaiteraient aussi que les animateurs ne donnent plus de surnoms aux enfants qui peuvent, parfois, mal le prendre. Madame Bernard précise qu'elle interviendra lors d'une prochaine réunion avec les animateurs

LES PORTES OUVERTES DE FIN D'ANNEE

Il est décidé à nouveau cette année d'organiser les Portes Ouvertes un vendredi soir.

Les expositions dans les classes seront ouvertes à partir de 18h45.

La restauration sera à nouveau assurée par un prestataire extérieur car pour organiser un barbecue il faut avoir accès à des frigos (impossible avec les travaux du restaurant scolaire) et la formule « auberge espagnole » ne fonctionne pas.

Une prévente devra être organisée afin d'avoir une vision plus fine du nombre de participants.

Le prestataire (friterie) pourra être différent de celui de l'année dernière.

LE FINANCEMENT DES ACTIONS INSCRITES AU PROJET D'ECOLE

Les recettes de la fête de rentrée n'ont pas été aussi importantes que les années précédentes.

Il n'est plus possible de solliciter les « Réserves Parlementaires ».

Pourtant, de nombreuses actions inscrites au projet d'école nécessitent des financements importants(École et Cinéma, le Grand Bleu, les ateliers marionnettes en espagnol, le voyage à Londres ...)

La « commission école » de la mairie de quartier de Lille Centre a accordé 600 euros pour financer le projet marionnettes et 600 euros pour le voyage à Londres.

La commission PIC a accordé une subvention pour ces deux mêmes projets. Les montants devraient être d'environ 750 euros pour chaque action.

Une nouvelle demande va être faite pour la commission de février pour financer la venue de Denis Baronnet dans une classe de CE2.

L'équipe enseignante remercie les parents d'élèves qui se sont déplacés lors des commissions du 28 janvier 2019 pour défendre les projets.

Nous attendons une réponse à notre demande de subvention auprès de l'OCCE.

Les élèves des classes de CM2 vendent régulièrement des gâteaux.

Les actions menées par les parents permettent, en général, de finaliser le financement.

De plus, grâce à la participation de l'équipe pédagogique au projet MARIANNE (échanges de pratiques professionnelles) dans le cadre d'un partenariat ERASMUS + avec des écoles et des universités allemandes et néerlandaises, l'école va bénéficier d'une belle enveloppe (environ 6000 euros).

Cette enveloppe servira à aménager une salle « sciences » au 3ème étage. L'équipe de circonscription est associée au projet afin de nous accompagner à faire « les bons choix » en terme d'organisation et d'achats. Cette demande avait été faite par les délégués de l'école (cf compte-rendu du conseil de délégués du 5 mai 2017 sur le site internet de l'école).

Une demande mobilier spécifique sera faite auprès des services municipaux afin de soutenir ce projet.

De même, quelques travaux seront nécessaires : lavabo, arrivée d'eau, évacuation ...

Cette année, la fête de la soupe n'a pas eu le même succès que les années précédentes. Il est difficile de mobiliser les familles le samedi matin. Il faudra revoir les modalités de mise en œuvre et la communication faite pour ce genre d'événement.

Le centre social « La Busette »

Madame Pituch fait un point sur l'accompagnement à la scolarité et la liaison avec les enseignants de l'école concernant les besoins spécifiques pour chaque élève accueilli.

Elle indique que l'opération autour du passage du CM2 à la 6ème sera reconduite cette année autour d'un projet théâtre « La 6ème, on en parle ? » et d'ateliers d'écriture menés par l'association « Du vent avec les mots ». Ces ateliers ont pour objectif de recueillir le ressenti des élèves quant au passage en 6ème.

Ce projet est à construire avec les enseignants de CM2.

Le conseil d'école salue le partenariat entre l'école et le centre social.

Les deux structures partagent de plus en plus de moments ou de temps forts : cafés de parents, accompagnement à la scolarité, passage en 6ème, conseil d'école ...

- **La peinture du préau a été refaite récemment, mais elle s'écaille déjà par endroits. Peut-on améliorer cela ?**
Les murs ont été lessivés avant la mise en peinture mais n'ont pas été rincés. La peinture n'adhère pas. Les travaux de peinture seront refaits cet été.
- **Faut-il aménager des vestiaires dans l'école ?**
Cette idée avait été évoquée lors du premier conseil d'école de l'année. Il serait intéressant de réfléchir au cloisonnement de la zone « porte-manteaux » au deuxième étage afin de construire ces vestiaires. Les plaques de placoplâtre utilisées pour le cloisonnement du restaurant scolaire pourraient être recyclées pour construire cette zone.
Le conseil d'école demande aux services municipaux la construction de vestiaires au deuxième étage de l'école Boufflers.
- **Les parents souhaitent que l'école Boufflers candidate pour bénéficier d'un réaménagement de la cour.**
Lors des « Petits déjeuners de l'Éducation », il a été expliqué que des projets de réaménagement de cours d'école étaient à l'étude. Le conseil d'école souhaite saisir cette opportunité et demande à candidater pour ce genre de projet. Pour le moment, deux écoles ont été retenues car elles possèdent des cours très « bétonnées » sans aucun espace vert.
C'est Madame Céline Royer qui a en charge le dossier.
Par ailleurs, si le conseil d'école veut s'engager dans une démarche participative (enfants, parents, enseignants, animateurs), le service des Actions Éducatives peut accompagner la réflexion comme cela a été fait à l'école Michelet (terrasse en bois et carrés fleuris). Les représentants souhaitent recevoir des photos de la cour de l'école Michelet.
- **Les résultats en terme d'effets sur les apprentissages des différentes enquêtes à propos des rythmes scolaires sont-ils parus ? Comment y avoir accès ?**
La communication des différentes évaluations ne nous est pas parvenue.
- **Pourrait-on harmoniser les horaires de la pause méridienne entre la maternelle et l'élémentaire du groupe scolaire Delory ?**
C'est sur le temps de la pause méridienne que la plupart des remarques sont faites : temps d'attente trop long dû aux horaires décalés.
Madame Bernard précise que les horaires sont harmonisés sur toute la ville et qu'il ne sera pas possible d'étudier des demandes d'horaires « à la carte ».
Les parents d'élèves précisent qu'une demande de changement d'horaires sera probablement faite lors d'un conseil d'école à Wicar.
- **Quel est le bilan à l'école Boufflers du programme « 1 fruit à la récré » ?**
Le bilan est plutôt positif. Les enfants en sont assez friands.
Se pose tout de même la question du gaspillage : il est difficile d'estimer la quantité qui va être mangée et il arrive que trop de fruits soient coupés au regard des besoins exprimés par les enfants.
Se pose aussi la question de la livraison des fruits à l'école qui n'est pas toujours assurée de façon régulière. Les animateurs en charge de la garderie du matin se déplacent parfois pour rien car les fruits ne sont pas prêts quand ils arrivent au restaurant scolaire de Lalo.
- **Les représentants de parents remercient la municipalité pour la livraison de l'abri à vélos/trottinettes (à compléter pour permettre au maximum d'usagers de l'école d'employer des moyens de locomotion favorisant l'activité physique et la préservation de l'environnement).**
L'abri à vélos a été installé le 16 janvier 2019. Si la demande vient du conseil de délégués de l'école, le choix de la structure a été fait par la ville (service du PEG). L'abri a dû être réparé et les vélos ne peuvent tenir debout (pas de rack au sol pour y insérer les roues).
En fonction des besoins (évalués en juin 2019), un des anciens racks sera peut-être démonté afin de l'installer à l'école maternelle Wicar.

DEMANDES ET REMERCIEMENTS

Remerciements

Le Conseil d'École remercie la municipalité pour :

- les tickets de métro pour les sorties pédagogiques
- le nouvel abri à vélos
- les classes de découverte pour les CP de Madame Lurot et de Monsieur Quilleriet et les CM1 de Monsieur Marquet.
- Les classes civiques pour les CM2 de Madame Koprowski et de Monsieur Chalaud.

Demande spécifique à la mise en place du PPMS :

La dotation en talkies-walkies (environ 25 pour le groupe scolaire) ou en balise de type « SOS ATHENA »

Demandes diverses

Des séances de natation pour les élèves de CE1

Le remplacement de tous les ordinateurs de la salle informatique ou l'octroi d'un nouveau chariot informatique.

La rénovation des toilettes côté Kennedy (1er et 2ème étage)

L'installation d'un écran blanc enroulable dans le hall de l'école




L'aménagement de la cour de l'école, en concertation avec les représentants de parents d'élèves et les délégués de classe.

La construction de vestiaires au deuxième étage de l'école.

Le nettoyage ou le remplacement des rideaux de l'école (1ère phase : 3ème et 2ème étage / 2ème phase 1er étage et RDC)

L'aménagement de la salle sciences au troisième étage de l'école (lavabo + mobilier).

Le conseil d'école prend fin à 20h15

Les secrétaires de séance		Le Président
Monsieur Chalaud	Madame Le Coutour	Monsieur Marquet
		 Marquet Jérémie Directeur de l'école Boufflers 11, rue Saint Sauveur 59000 Lille